

ELECTIONS LEGISLATIVES 21 ET 28 MARS 1993

4^e Circonscription: Montpellier/Lodève

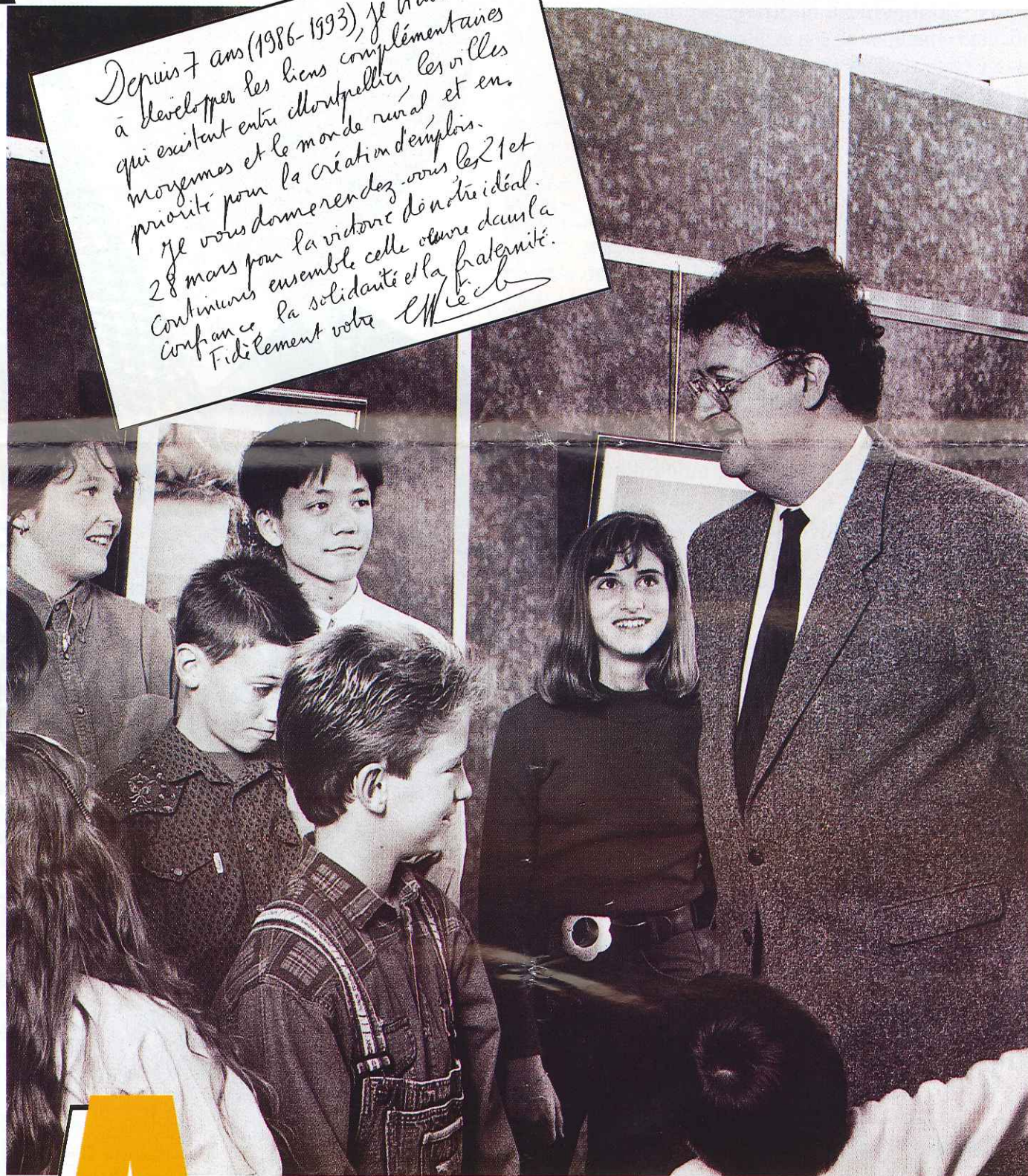
SOLIDARITE MONTPELLIER-HERAULT

Avec G. FRÊCHE

Au service des habitantes et des habitants des 132 communes de la circonscription.

- Agones
- Aniane
- Arboras
- Argelliers
- Aspiran
- Aumelas
- Avene
- Belarga
- Brenas
- Brignac
- Brissac
- Campagnan
- Canet
- Causses-de-la-Selle
- Cazevielle
- Cazilhac
- Ceilhes-et-Rocozels
- Ceyras
- Claret
- Clermont-l'Hérault
- Combaillaux
- Cournonsec
- Cournonterral
- Dio-et-Valquières
- Fabrègues
- Ferrières-les-Verreries
- Fontanès
- Fozières
- Ganges
- Garrigues
- Gignac
- Gornières
- Joncels
- Jonquières
- La Boissière
- La Vacquerie-et-St-Martin
- Lacoste
- Lagamas
- Laroque
- Lauret
- Lauroux
- Lavalette
- Lavérune
- Le Bosc
- Le Bousquet-d'Orb
- Le Caylar
- Le Cros
- Le Pouget
- Le Puech
- Le Triadou
- Les Matelles
- Les Plans
- Les Rives
- Liausson
- Lodève
- Lunas
- Mas-de-Londres
- Mérifons
- Montarnaud
- Montoulieu
- Montpellier
- Montpeyroux
- Moules-et-Baucels
- Mourèze
- Murles
- Murviel-les-Montpellier
- Nébian
- N.-D.-de-Londres
- Octon
- Olmet-et-Villecun

Depuis 7 ans (1986-1993), je travaille à développer les liens complémentaires qui existent entre Montpellier, les villes moyennes et le monde rural et en priorité pour la création d'emplois. Je vous remercie de vous les 21 et 28 mars pour la victoire de notre idéal. Continuons ensemble cette œuvre dans la confiance, la solidarité et la fraternité. Fidèlement votre G. Frêche



- Paulhan
- Pégaïrolles-de-l'Escalette
- Pégaïrolles-de-Buèges
- Pignan
- Plaisan
- Popian
- Poujols
- Pouzols
- Prades-le-Lez
- Puechabon
- Puilacher
- Romiguières
- Roqueredonde
- Rouet
- Salasc
- Salles
- Saussan
- Sauteyrargues
- Sorbs
- Soubes
- Soumont
- St-André-de-Buèges
- St-André-de-Sangonis
- St-Bauzille-de-la-Sylve
- St-Bauzille-de-Montmel
- St-Bauzille-de-Putois
- St-Clément-de-Rivière
- St-Etienne-de-Gourgas
- St-Felix-de-L'Héras
- St-Félix-de-Lodez
- St-Gély du Fesc
- St-Georges-d'Orques
- St-Guilhem-le-Désert
- St-Guiraud
- St-Jean-de-Buèges
- St-Jean-de-Cuculles
- St-Jean-de-Fos
- St-Jean-de-la-Blaquière
- St-Jean-de-Védas
- St-Martin-de-Londres
- St-Mathieu-de-Trévières
- St-Maurice-de-Navacelles
- St-Michel
- St-Pargoire
- St-Paul-de-Valmale
- St-Pierre-de-la-Fage
- St-Privat
- St-Saturnin-de-Barbeyrargue
- Ste-Croix-de-Quintillargues
- Tressan
- Usclas-du-Bosc
- Vacquières
- Vailhauquès
- Valflaunès
- Valmascle
- Vendémian
- Villeneuveville
- Viols-en-Laval
- Viols-le-Fort

Autrement

Suppléant: Guy LASSALVY, cardiologue, maire de Gignac

Autrement

Après cinq ans de travail, je me représente devant vous dans cette même circonscription "Montpellier-Lodève" parce que je suis porteur d'un projet. J'ai pour ambition de renforcer les liens complémentaires qui existent entre Montpellier, les villes moyennes et le monde rural, en particulier pour créer des emplois et amplifier les solidarités.

A l'antique et séculaire méfiance des mondes urbain et rural, il faut substituer des relations confiantes pour maîtriser la croissance des villes et développer des emplois et des activités dans le monde rural, tout en préservant la tradition des terroirs et l'authenticité du cadre de vie.

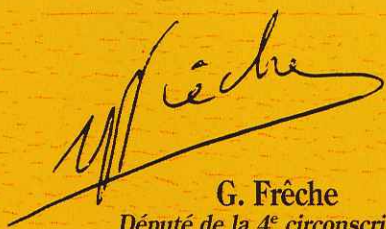
Depuis 10 ans, Montpellier a maîtrisé sa croissance démographique au profit des communes de son agglomération jusqu'à St-Martin-de-Londres et Gignac. Les retombées de l'action de Montpellier-Technopole se traduisent par la création de milliers d'emplois sur les communes et le district. Aujourd'hui, il faut élargir ce rayon d'action au-delà des 25 km, jusqu'à Ganges, Lodève et la vallée de l'Orb, pour parvenir ensemble à un développement équilibré.

Vous n'ignorez pas que mon cœur est à gauche mais sans dogmatisme. C'est pourquoi je revendique de pouvoir affirmer des positions qui, même si elles bousculent les compromis désuets, ont pour seul souci l'intérêt général. Demain comme hier, je souhaite représenter chacun d'entre vous avec sincérité, efficacité, honnêteté et tolérance.

Cette circonscription est à un tournant de son histoire. Il nous appartient de lui donner les moyens de la réussite.

Beaucoup de questions vous préoccupent aujourd'hui, notamment dans les domaines de l'emploi, de la formation des jeunes, de la retraite, de la viticulture, de la solidarité, des entreprises et de la sécurité. C'est à notre génération d'y répondre. L'avenir de nos enfants en dépend. J'ai déjà, avec vous, largement entamé cette tâche. Merci de m'aider à la poursuivre.

Bâtissons une société dont nos enfants pourront être légitimement fiers.



G. Frêche
Député de la 4^e circonscription
Montpellier-Lodève
Maire de Montpellier
Président du District



Georges Frêche,

Député-Maire de Montpellier, marié, père de cinq enfants, né à Puylaurens dans le Tarn le 9 juillet 1938.

Etudes

- Lycées Pierre de Fermat et Joffre, à Toulouse et Montpellier.
- Faculté de Lettres et de Droit de Paris.

Diplômes

- HEC (1961). Docteur ès-lettres (Nanterre, histoire).
- Doctorat de Droit, Paris. 1969.
- Agrégé de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques. (histoire du droit et du droit romain) 1969.

Carrière

- Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Montpellier.
- Député de l'Hérault depuis 1973.
- Maire de Montpellier depuis mars 1977. - Président du District.

Décorations

- Commandeur du Mérite Allemand et du Mérite Civil Espagnol.
- Docteur Honoris Causa de l'Université de Londres.

UNE CANDIDATURE LEGITIMEE PAR 15 ANS D'ACTION SUR LE TERRAIN

A Légitimée par les électeurs.

Vous m'avez fait confiance à 58,42 % en 1988, il était normal que je revienne devant vous aujourd'hui solliciter à nouveau votre confiance. De nombreuses personnalités représentatives des milieux économiques, culturels, sociaux, sportifs et associatifs m'apportent leur soutien.

A Légitimée par l'action.

Aujourd'hui, Montpellier et l'Hérault, sont reconnus au niveau national et international. Sans méconnaître le chômage, nous sommes le bassin d'emploi qui a créé le plus d'emplois nouveaux, en France, depuis 15 ans, grâce à notre travail commun. (sources ASSEDIC).

LA SYNERGIE

entre Montpellier, les villes moyennes et le monde rural

Autrement

Depuis 1973, je suis député de l'Hérault. Mon bilan témoigne de l'ardeur et de la conviction que j'ai mis à défendre vos dossiers.

Le monde a changé, notre fonction aussi. Ce que vous attendez aujourd'hui de vos élus, c'est l'efficacité. A l'heure des grandes mutations dans le domaine des communications, j'ai pu être présent concrètement sur les grands dossiers qui nous préoccupent, chaque fois que nécessaire. Je n'en ai pas oublié pour autant vos préoccupations quotidiennes. Le bilan de mes permanences en témoigne.

Il y a quinze ans, j'ai affirmé une ambition pour Montpellier; les montpelliérains m'ont renouvelé plusieurs fois leur confiance. Je souhaite dans cette quatrième circonscription, pouvoir poursuivre l'oeuvre engagée avec vous, il y a cinq ans. L'ampleur des problèmes que connaît aujourd'hui cette partie de l'Hérault nécessite un projet cohérent et une action de longue durée, particulièrement pour les jeunes.

En cinq ans, le partenariat est devenu réalité.

La ville de Montpellier et le district ainsi que la SERM et l'OPAC génèrent chaque année 780 millions de francs de marchés pour les entreprises et donc pour la création d'emplois. En 1992, 42 % de ces marchés ont été attribués à des entreprises de l'Hérault hors Montpellier soit 366 millions de francs. Un tel chiffre d'affaires permet, selon les statistiques officielles, de préserver l'emploi permanent de près de 1 000 personnes.

Ceci concerne uniquement des budgets publics. Le tissu économique de Montpellier, fort de ses 10 000 entreprises génère, lui aussi, de nombreux emplois dans leurs relations de sous-traitance, au service de toutes les communes de l'Hérault.

Des synergies qui jouent pleinement

Urbain, rural, une opposition dépassée désormais. Dans les villes, à Montpellier comme ailleurs, citoyens, jeunes, écologistes, réclament fort justement l'arrêt de la croissance pour éviter l'égoïsme urbain, la pollution et les encombrements automobiles.

A contrario, le monde rural, où la situation de l'agriculture est difficile, veut se développer. Il faut substituer à l'antique opposition ville-campagne, une collaboration confiante.

C'est ce qui se fait depuis quinze ans. C'est ce qu'enregistrent les deux derniers recensements entre 1982 et 1990. La croissance de Montpellier, maîtrisée, n'est que de 5 %. La croissance de l'Hérault est de près de 11 %, soit deux fois plus. Dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres, les communes qui, autrefois, se dépeuplaient, explosent en synergie avec la dynamique montpelliéraine, par exemple : Les Matelles + 77 % entre 1982 et 1990, Castries + 49 %, Mauguio + 26 %, Frontignan + 25 % et même Lunel, dont la population stagnait ou diminuait depuis un demi-siècle, augmente de 24 %. C'est au-delà de 25 km de Montpel-

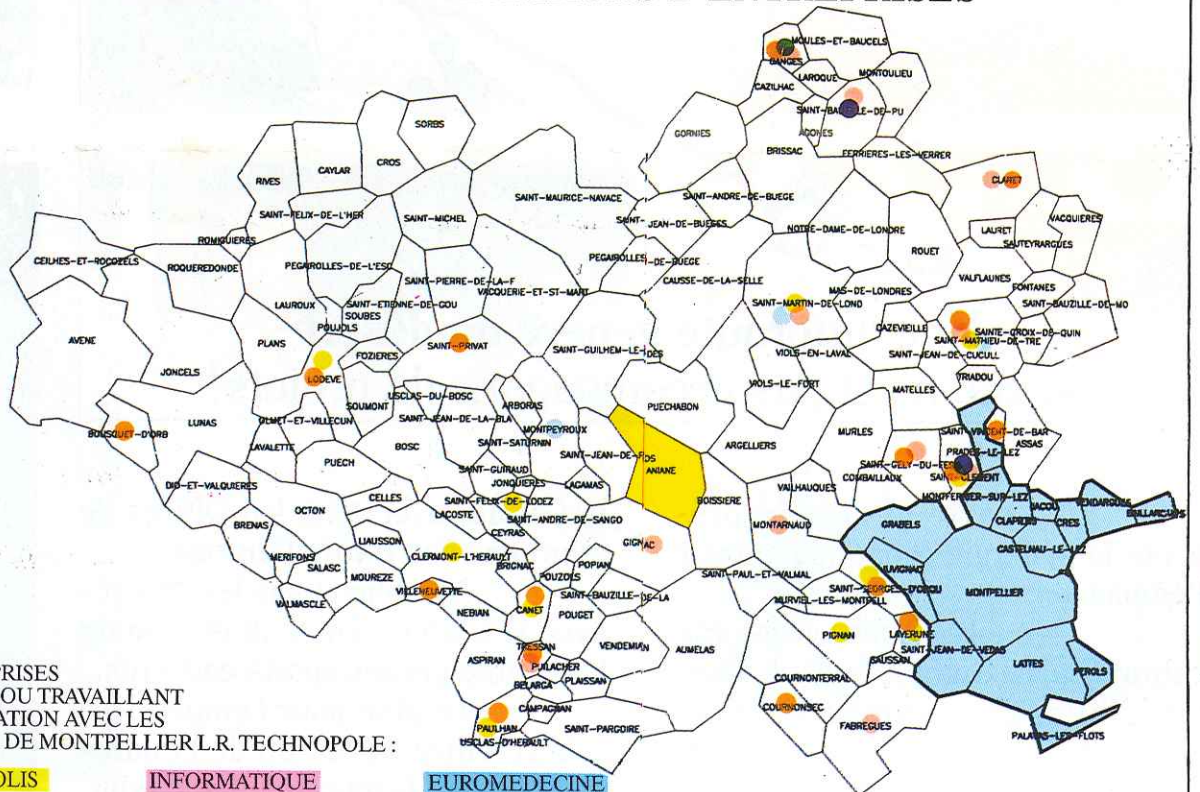
lier qu'il faut maintenant faire porter l'effort.

Dans la circonscription on voit les traces massives de cette synergie réussie à St-Jean-de-Védas, à St-Georges-d'Orques, à Prades-le-Lez, à St-Mathieu-de-Trévières, à Valflaunès, à St-Martin-de-Londres et même à Gignac. On le verra bien en regardant la carte ci-dessous qui répertorie les entreprises dans leurs rapports avec les cinq pôles de Montpellier L.R. Technopole.

Vitropic à St-Mathieu via Agropolis, Eleis Télématique à Ganges d'Antenna, B.R.D.I. à Prades-le-Lez d'Euromédecine, Hôtel-Grill Campanile à Ganges d'Héliopolis, Méditerranée Informatique à Clermont-l'Hérault du Pôle Informatique, etc. voilà la synergie en marche au quotidien.

Il faut désormais faire porter l'effort entre deux rayons à 30 et 50 km du Peyrou, dans les Hauts-Cantons de Ganges, au Bousquet d'Orb, en passant par Gignac, Aniane, Clermont-l'Hérault, Le Caylar et Lodève. C'est précisément ce nouveau plan pour créer 3000 à 4000 emplois d'ici la fin du siècle dans les Hauts-Cantons que nous présentons dans les pages suivantes.

CARTE DES IMPLANTATIONS D'ENTREPRISES



ANIANE:
SALLES
FRERES
M. DE GASSAC
CANET:
AGROCANET
CLARET:
OMICRON,
Sté ELECTRONI-
QUE DU PIC
ST-LOUP
CLERMONT-
L'HERAULT:
IMECA,
SOBIV,
DROGUERIE
POUJOL,
MEUBLES
FERRAND,
SB CIC, SOCAH
COURNONSEC:
MAIRIE
COURNONT-

RAL:
MANTELPLAC
FABREGUES:
SEREM
TRANSPORT
GANGES:
OC'ELEC,
SOTRAITAL,
HOTEL-GRILL
CAMPANILE,
ARCHIMED,
AT. CEVENOLS
GIGNAC:
CONTRALCO
ST-FELIX-DE-
LODEZ:
JEANJEAN
POLE
LAURET:
ACHILLI
LAVERUNE:
JACQUES
VABRE,

REDEIM,
ISF,
EDITION
ESTEBAN
LE BOUSQUET
D'ORB:
TUVEDOC,
ARSCENE
LODEVE:
COGEMA SIMO,
BEAUMES
FRERES,
DUREXAL,
E.B.S.,
BARRAL,
ARCHI
URBANISTES
ASS. MOTEUR
VARIATEUR
PLUS,
THIOLLET
DAMIEN,
BELLET,

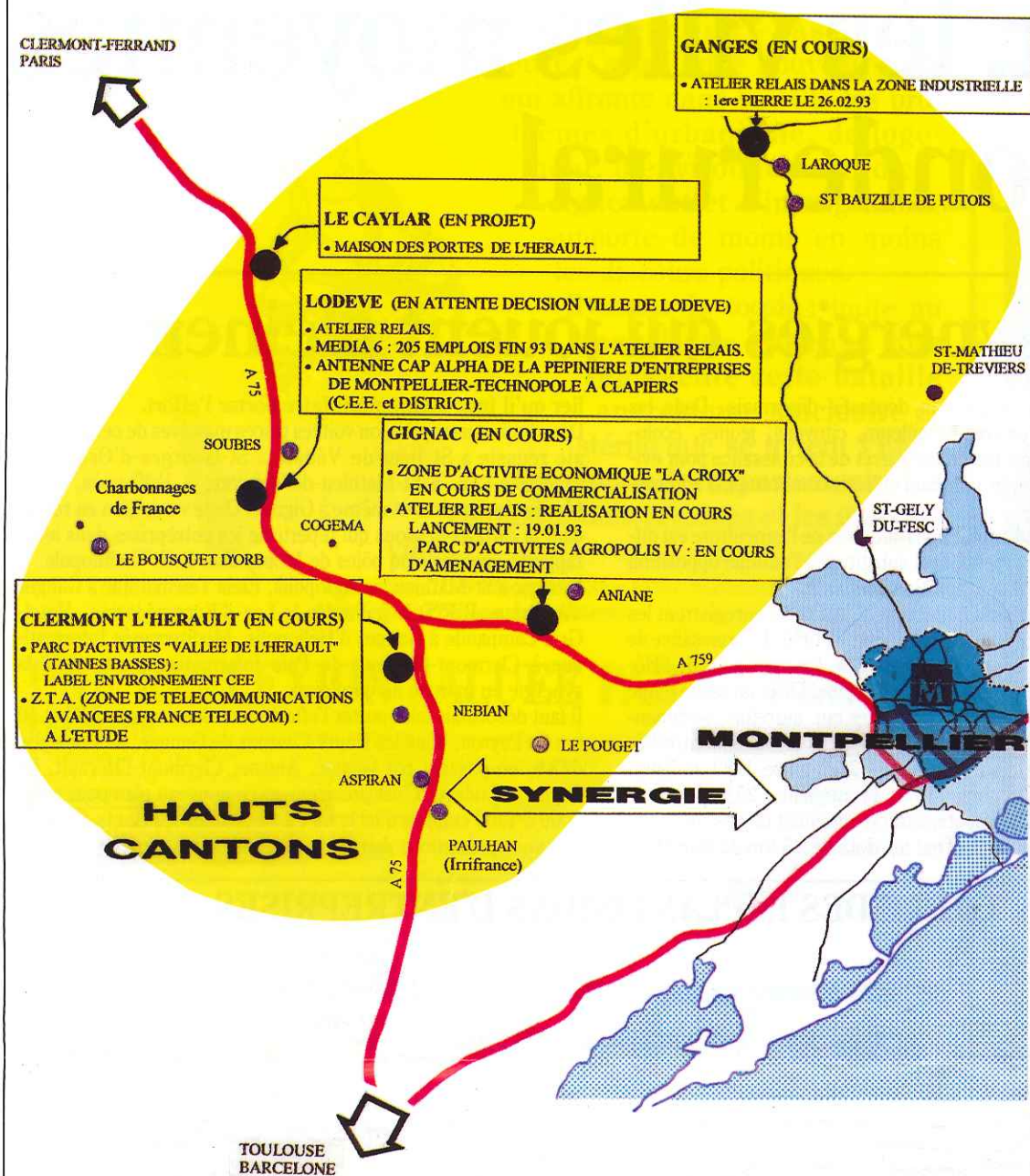
RETEMENTS
PLASTIQUES DU
SALAGOU
MONTARNAUD:
POLYTECH
MONTPEYROUX:
SOURCE
VITALE
PAULHAN:
IRRIFRANCE,
LARODIS
PIGNAN:
ACTISSOL
PRADES-LE-
LEZ: BRDI,
PHYTODIF-
ARKOPHARMA,
FLOWLINK,
SYTEL
ST-BAUZILLE-
DE-PUTOIS:
ANT. EGS,
MECANIQUE

GENERALE DE
PRECISION
ST-CLEMENT-
DE-RIVIERE:
RICHTER S.A.,
SYSTEL,
CAMPUS DE
BISSY, FEE
ST-GELY-DU-
FESC:
MELODIE,
AUZIER
CHABERNAC,
SNC
VIAFRANCE
ST-GEORGES-
D'ORQUES:
BEC SA, CAVE
COOPERATIVE,
BTBA
ST-JEAN-DE-
VEDAS:
ASYSMEDIA,

RIBES,
CHAPTAL,
MIDI-LIBRE,
SDB CONCEPT,
QUALICHROM,
MANUPACK,
DVH INTER.,
ST-MARTIN-DU-
BOSC:
COGEMA
ST-MARTIN-DE-
LONDRES:
SOMEP,
CELECTRON,
ELECTRO-
UNIVERS DIF,
PRESTHYG,
SERRA-
SERANNE
ST-MATHIEU-
DE-TRÉVIERES:
VITROPIC,
CAPTELS,

INTERLAB,
DIGITECHNIC,
FIBROSUD,
DIFINTER,
MATTHELEC,
POLY-MOULES,
SA TESMA,
SERIA,
BALEA,
DIGITECHNIC,
SYSTOLIC
ST-VINCENT-DE-
BARBEYR-
GUES:
ELECTROLAB
TRESSAN:
TRANE
VAILHAQUES:
POLYTECH
VILLENEUVET-
TE:
G. COLBERT

LE PLAN G. FRÊCHE pour l'emploi dans les Hauts-Cantons 3 000 à 4 000 emplois d'ici à l'an 2000



Une autoroute génère un désert si elle n'est pas accompagnée de projets !

La carte ci-dessus présente la synergie économique pour l'emploi.

N'oublions pas les accords culturels avec Gignac, Lodève, Clermont l'Hérault, et demain Ganges : Festival du Film Méditerranéen, Festival de Radio-France et de Montpellier, etc..

N'oublions pas les accords économiques : Comédie des Vendanges, Comédie du Vin, Marché Paysan, Réservations des Gîtes Ruraux à l'Office du Tourisme de Montpellier, action commerciale du Palais des Congrès de Montpellier,

le Corum, avec tous les Offices de Tourisme des Hauts-Cantons.

N'oublions pas les accords avec le Club de Football et demain les autres grands sports collectifs.

Le plan pour l'emploi vise à faire entre St-Martin-de-Londres et Ganges, Gignac et Le Caylar, Paulhan et Le Bousquet d'Orb, le même effort dans les dix ans qui viennent que celui accompli depuis 15 ans dans un rayon de 20 km autour de Montpellier.

Voilà la vraie solidarité, voilà la possibilité pour chacun de vivre et travailler au pays.

LA F AU G. FRECHE



Georges Frêche présente aux habitants du quartier Paul-Valéry/Chamberte, à la Maison Pour Tous Marcel Pagnol les projets d'aménagement dont la future piscine.



Inauguration de l'école maternelle A



Georges Frêche et Marcel Vidal sénateur-maire de Clermont-l'Hérault, à la Foire du Cheval à St-Saturnin, apprécient les produits du terroir.



Comédie du Vin, Comédie des Vendanges à Montpellier, deux moments forts pour la promotion des vins de l'Hérault avec Jean Huilliet, président de la Fédération des Caves Cooperatives.

UN DEPUTE P

18370 inté
écr

712 permanen

A Montpellier, Aniane, Clermont-l'Hérault, Lodève, St-Gély-du-Fesc, St-Martin-de-Londres, St-Jean-de-Védas, St-Geor

Autrement

POLITIQUE autrement

SUR LE TERRAIN



Jean Savary à Montpellier



Assemblée générale des élus de La Montagne au Caylar.



Georges Frêche, député, Jacques Atlan, maire et Mme Molimer-Castan, présidente de la CAF à l'inauguration de la Maison de la Petite Enfance à St-Jean-de-Védas



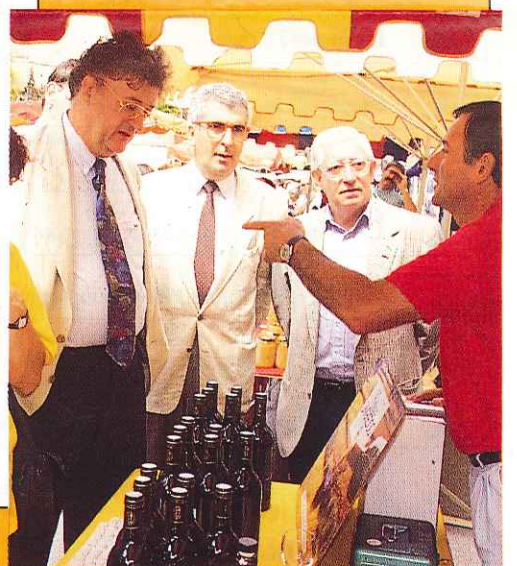
Remise d'épaulettes aux pompiers à Courdonterral.



Vallée de la Buèges, Georges Frêche, soucieux de préserver l'environnement, prend position pour limiter les carrières, sur la route de Ganges.



Inauguration de la Maison des Anciens à St-Georges-d'Orques



VITICULTURE ARBORICULTURE

Rappelons quelques actions menées par Georges Frêche

- Aide au classement en A.O.C. en 1989 des communes de St-Bauzille-de-Montmel, St-Clément-de-Rivière, Argeliers, Causse-de-la-Selle, Pégairolles-de-Buèges, St-Jean-de-Buèges, St-André-de-Buèges, Brissac, St-Jean-de-fos, Lagamas, Gignac, St-Bauzille-de-la-Sylve, Vendémian, Plaissan, Octon et Mèrifons.

- Création de la Comédie du Vin et de la Comédie des Vins Primeurs à Montpellier pour faciliter l'accès des vins de la circonscription aux 40 000 habitants consommateurs du grand Montpellier.

- Création du Marché Paysan à Antigone, qui fait travailler et aide à vivre 250 à 300 exploitants agricoles des cantons de Gignac, Clermont-l'Hérault, Aniane, Lodève, Les Matelles, St-Martin-de-Londres, Claret et Ganges.

- Vente systématique des locations des gîtes ruraux à l'Office du Tourisme de la Région de Montpellier, place de la Comédie, augmentant ainsi fortement les taux d'occupation des gîtes ruraux au printemps et à l'automne, lorsque les occupants de l'Europe du Nord ne sont pas encore là, ou sont partis.

- Exposition-vente permanente des vins de l'Hérault à la Maison de Montpellier à Heidelberg, à Barcelone, etc.

- Présentation régulière dans tous les banquets de la Ville de Montpellier, du Corum, des vins de l'Hérault en liaison avec les traiteurs de la circonscription.

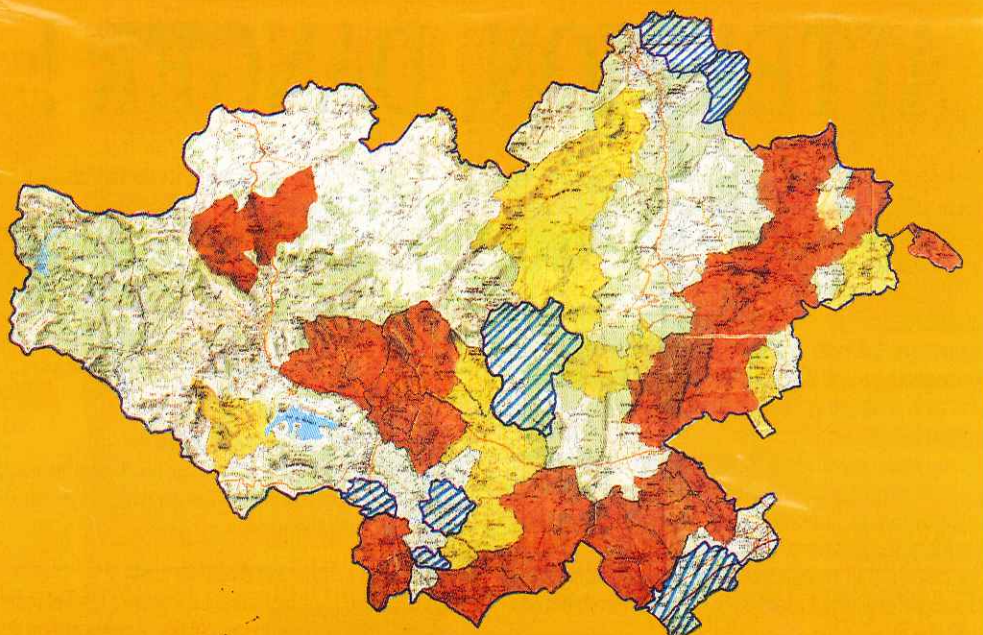
Cette action continue, et actuellement nous suivons avec attention les demandes de classement en A.O.C. des communes de Fabrègues, Bèlarga, Nébian, Le Pouget, Aniane, Puechabon, Montoulieu, Moulès et Baudouville.

- Aide à la reconnaissance de la Confédération Paysanne.

La politique "autrement", c'est aussi cela. Avoir des idées et les mettre en pratique avec vous sur le terrain.

CARTE DES TERROIRS A.O.C. (VINS).

avant 1989
classés AOC après intervention en 1989
en instance de classement



ROCHE, A VOTRE SERVICE (1988-1993)

interventions
rites.

3550 personnes reçues.

es tenues.

153 questions écrites
au gouvernement.

Hérault, Gignac, Ganges,
de-Londres, Pignan, Cour-
ges-d'Orques (chaque mois).

520 visites de communes.

DES PISTES POUR LES PRIORITES DE DEMAIN

- EMPLOI - PARTAGE DU TRAVAIL
- ENVIRONNEMENT
- SOLIDARITE
- SECURITE



enseignement supérieur doit savoir répondre encore aux besoins de notre société.

- **AIR LITTORAL** (Montpellier) : assurer sa survie et son développement.
- **CHARBONNAGES DE FRANCE** (Le Bousquet d'Orb) : maintenir les mines jusqu'au départ à la retraite des 75 mineurs restants.
- **IRRIFRANCE** (Paulhan) : suivre le redémarrage pour assurer les 110 emplois substantiels et aider à la reprise pour revenir à l'effectif antérieur.
- **COGEMA** (canton de Lodève) : refus de tout licenciement. - Soutien à la demande de retrait du "plan social". - Soutien à l'unité syndicale (FO, CGT, CFTD, CGC).

2/ Environnement :

La qualité de nos paysages fait partie aujourd'hui de nos richesses. Nous devons les préserver contre les agressions de notre société (urbanisme sauvage, carrières, aménagement routier...) d'autre part, pour les générations futures, il est primordial de préserver la qualité de notre eau, de l'approvisionnement de nos communes et de nos cours d'eau (Lez, Hérault, Mosson).

- Priorité aux transports en commun, aux pistes cyclables.
- Défense de la qualité de l'eau (Hérault, Lez, Mosson, Lergue).
- Mise en place du tri sélectif des ordures ménagères (La Chamberte, Val de Croze, St-Jean-de-Védas, Prades-le-Lez, etc.).
- Refus de l'usine Thermoël (Le Bousquet d'Orb).
- Lutte contre le développement anarchique des carrières.
- Aménagement paysager des routes.
- Equilibre ville-campagne.

3/ Solidarité

Refusons la remise en cause des acquis sociaux qui sont le ciment de notre société. De nouvelles avancées sont nécessaires au vu des nouvelles urgences sociales qui s'expriment aujourd'hui.

4/ La première des libertés, c'est la sécurité

L'ensemble de notre territoire, qu'il soit urbain ou rural, est aujourd'hui concerné par ce problème. Prévention et répression doivent constituer les deux axes d'une véritable politique nationale où chacun, associations, forces de police, magistrature, joue pleinement son rôle avec des moyens accrus.

L'union de toutes nos forces pour l'augmentation des effectifs de police est une garantie de succès. Les résultats obtenus à Montpellier par la création de 83 postes de policiers supplémentaires en est la preuve. Ayons ensemble ce type de démarche pour toute la circonscription.



C'est vrai qu'entre 1973, année à laquelle j'ai été élu dans l'Hérault, et aujourd'hui, notre environnement s'est radicalement transformé. La décentralisation a encore accéléré ces changements : Montpellier est aujourd'hui une grande métropole régionale. Son développement doit rayonner davantage encore sur la région.

Notre viticulture a su relever le challenge de la qualité, pari qu'elle est en passe, aujourd'hui, de gagner. Mais elle se heurte encore au dysfonctionnement de l'organisation communautaire des marchés.

Plus de 55 % de nos enfants obtiennent le baccalauréat contre moins de 25 % il y a 20 ans. Mais ils rencontrent des difficultés pour trouver un emploi. Pendant trop longtemps le développement de notre société s'est fait sans toujours respecter notre environnement. Aujourd'hui, nous avons pris conscience de l'importance du respect de nos paysages, de la protection de l'eau et de l'air. Enfin que dire de la sécurité qui préoccupe chacun d'entre nous... Halte à ces mutations non contrôlées qui ne sont accompagnées d'aucune réflexion prospective, et dont les conséquences néfastes perturbent les relations et les équilibres.

"Il n'est pas de bon vent pour un marin qui ne sait où il va" (Sénèque). Il est temps d'en prendre conscience par delà les clivages politiques et sociaux traditionnels. La vérité c'est que les divisions sur lesquelles vit le système politique ne sont plus celles sur lesquelles vivent les gens. Oui le courage c'est de le reconnaître lucidement et d'en tenir compte.

Il est aujourd'hui indispensable de concentrer nos efforts sur quelques priorités tant nationales que locales qui sont les lignes de force de mon action en tant que député de cette circonscription.

1/ L'emploi :

Explorons d'abord toutes les possibilités du partage du travail.

Une formation adaptée pour les jeunes est un préalable indispensable à toute politique d'emploi au pays.

En ce sens une nécessaire complémentarité doit s'exprimer entre le développement économique actuel de Montpellier et les Hauts-Cantons.

Priorité des priorités, la croissance économique de notre ville doit se poursuivre et doit s'exprimer en complémentarité avec les Hauts-Cantons. Le plan proposé de 3 000 à 4 000 emplois dans cette partie du département doit mobiliser toutes nos énergies. Parallèlement, pour répondre aux évolutions technologiques, la formation donnée à nos jeunes doit s'adapter. Les écoles doivent être maintenues dans toutes nos communes et notre



1990, Georges Frêche publie "La France ligotée".

... "Georges Frêche voudrait maintenant que la France - et pas seulement Montpellier - fasse peau neuve. Ce politique nouveau style qui affronte dans sa ville les problèmes d'urbanisme, de logement, d'environnement, d'enseignement et d'immigration, supporte de moins en moins les discours politiques.

Il sonne le tocsin : halte au gaspillage insensé que représente cette bataille anarchique, suicidaire et stérile que se livrent l'Etat, les régions, les départements, les communautés urbaines et les grandes villes."

Collection "Les idées, les faits et les hommes" dirigée par Philippe Lapousterle

UNE REFLEXION SALUEE PAR LA PRESSE

Var Matin

L'ambition de cet élu socialiste est d'achever l'œuvre de Gaston Defferre.

d'énergie à mettre en exergue le potentiel que représentent les grandes villes du pays au regard du marché européen.

socialiste est solidaire mais point complice.

Marie-Claire

Un ouvrage sans complaisance où se définit l'Europe de demain.

Midi Libre

Un pragmatisme tranquille.

Le Monde

Du courage il en faut pour s'attaquer de front à tant de tabous et de forteresses d'une société politique dont le maire de Montpellier député

Globe

Dans la France ligotée, le Député-Maire de Montpellier remonte les bretelles de la classe politique et tente de sauver la France de Le Pen, de l'hypercentralisation, de la pagaille et du gaspi.

Politis

Un plaidoyer de Georges Frêche pour la décentralisation.

Libération

L'auteur déploie beaucoup

Un bilan national riche en avancées sociales

- La retraite à 60 ans
- Le passage aux 39 h de travail hebdomadaire
- La 5^e semaine de congés payés
- La création du revenu minimum d'insertion (R.M.I.)
- La création de l'impôt sur les grandes fortunes
- La protection des retraités (en particulier des veuves)
- Le renforcement de la protection sociale pour tous
- La politique en faveur des personnes handicapées et des accidentés de la vie
- L'augmentation des prestations familiales
- La priorité à l'éducation nationale devenue le 1^{er} budget de la nation

ATTENTION, DANGER !

Votre vote des 21 et 28 mars sera décisif. L'opposition (UDF/RPR) a présenté son programme. Le choix que vous allez faire aura des répercussions immédiates sur votre vie quotidienne. Prenons quelques exemples :

Enseignement :

- Suppression de la carte scolaire = enseignement à deux vitesses. Désormais se créeront des établissements de différents niveaux selon qu'ils se situent en ville ou dans les campagnes, dans les quartiers favorisés ou défavorisés.
- La régionalisation de l'Education Nationale et la nomination des enseignants par les Conseils Régionaux entraîneront le démantèlement de l'éducation et les enseignants seront donc dépendants des pouvoirs politiques.
- La création d'un enseignement supérieur privé sera source d'injustice et d'iniquité. Les droits d'inscription s'élèveront à plus de 30 000 F.

Développement économique :

L'opposition propose de réduire en même temps les charges

sociales des entreprises et d'augmenter les revenus salariaux. La contradiction est évidente.

L'augmentation des seconds entraînera nécessairement l'augmentation des premiers.

Retraite par capitalisation :

Remplacement du système de retraite actuel par la mise en place de systèmes par capitalisation. Bonjour les dégâts pour les petits salaires, et demain des retraites "misère" !

Séparation des Caisses de sécurité sociale :

Fin du système de protection sociale qui fait aujourd'hui que la France est reconnue comme ayant le meilleur système de protection de santé du monde.

Privatisation des organismes de Service public :

Hôpitaux, SNCF, universités, La Poste et les Télécom. Privatisation des grands services publics = augmentation des coûts, suppression d'emplois. Croyez-vous qu'un service postal privé maintiendra des bureaux dans des localités rurales ?

Autrement

Une candidature d'union des forces de progrès (PS - MRG Forces de Progrès)

Avec G. FRECHE, G. LASSALVY

"C'est un grand cardiologue, médecin libéral, c'est aussi un ami.

J'ai pu apprécier ses qualités d'organisateur et ses qualités humaines dans l'aventure Euromédecine. Je sais qu'il sera à mes côtés pour faire avancer nos idées. Il est un homme de conviction.

Maire de la commune de Gignac, il a prouvé là encore son efficacité, son attachement au service de la population, ses qualités d'écoute pour faire de Gignac, aujourd'hui, une commune particulièrement dynamique et attrayante, ayant su préserver ses richesses, son patrimoine et son environnement."

G. Frêche

Guy LASSALVY

Né en 1938

Cardiologue à Montpellier et Gignac depuis 1973

Maire de Gignac depuis 1981

Président pendant 4 ans du Syndicat des Cardiologues du Languedoc-Roussillon

"Bien implanté dans l'Hérault on sait que je suis un défenseur des valeurs du monde rural. Pour que celles-ci puissent se développer harmonieusement, je suis un farouche partisan d'une synergie entre la ville et la campagne.

Aussi c'est tout naturellement que je m'associe à l'action de Georges Frêche pour une politique de l'Autrement".

Guy Lassalvy



Autrement

Soutenue par vos élus



"En tant que parlementaire, nous avons toujours travaillé ensemble pour défendre les grands dossiers d'intérêt général, aussi bien la viticulture que l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement."

M. VIDAL, Sénateur
Maire de Clermont-l'Hérault



"Compagnon de route de Georges Frêche depuis maintenant 20 ans, j'ai participé à ses côtés à la transformation de notre capitale régionale. C'est avec fierté que je regarde le travail accompli."

A. VEZINHET
Sénateur, Conseiller
Municipal de Montpellier
Conseiller Général



"Dès mon élection, Georges Frêche s'est trouvé à mes côtés pour me permettre de défendre avec conviction les intérêts de Ganges auprès des administrations.

La création de l'Atelier relais traduit bien la synergie entre la Technopole montpelliéraine et Ganges.

G. RIGAUD, Maire de Ganges



"En tant que membre du District, j'ai pu constater qu'il a toujours privilégié l'intérêt général à l'intérêt particulier de Montpellier et que ma commune de St-Jean-de-Védas a su bénéficier grandement du dynamisme de sa grande voisine."

J. ATLAN
Maire de St-Jean-de-Védas



"Georges Frêche a su toujours répondre à mes demandes de Conseiller Général. Soit directement soit indirectement, Montpellier a toujours répondu présent."

A. RUIZ,
Vice-Président du Conseil Général
Maire d'Aniane



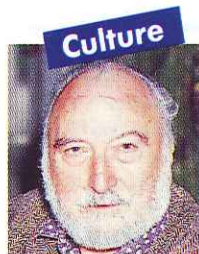
"Maire de Prades-le-Lez, membre du District, je me félicite de la parfaite synergie entre Montpellier et ma commune tant du point de vue du développement économique qu'au niveau culturel."

P. OGE,
Maire de Prades-le-Lez

Autrement

Appuyée par les décideurs

DANS TOUS LES GRANDS DOMAINES DE NOTRE VIE QUOTIDIENNE



F.J. Temple écrivain



G. Suriray



G. Mignard



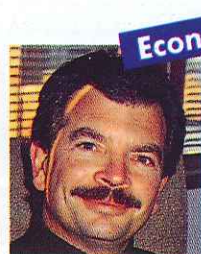
J.-L. Lamarque, professeur
faculté de médecine



L. Nicollin Pdt du Montpellier
Football-Club La Paillade



F. Volle, champion olympique
de hand-ball



M. Martin-Privat,
chef d'entreprise



M. Roustan, artisan



R. Sola, président marché
paysan Antigone, agriculteur



J. Ponthonier, coordination
mouvement lycéen

PREMIERE LISTE DU COMITE DE SOUTIEN A GEORGES FRECHE

• CO-PRESIDENTS :

Marcel VIDAL, Sénateur-Maire de Clermont-l'Hérault, Louis NICOLLIN, Président Montpellier-Hérault Football Club.

• VICE-PRESIDENTS :

C. ALLEGRE, Conseiller Régional, Président du groupe P.S. du Conseil Régional, P. ANTONINI, Professeur agrégé honoraire, J. ATLAN, Maire de St-Jean-de-Védas, Roger AUTIE, Président Union Fédérale Anciens Combattants, M. BARDOU, Syndicaliste, J. BENSOUSSAN, Président Office du Tourisme de la Région de Montpellier, A. BONATO, Vice-Président Club de Foot de Lodève, M.-C. BOUSQUET, Maire de St-Etienne-de-Gourgas, R. CALMEL, Maire honoraire, Président des Amis de l'Ecole Laïque, J.-P. CAUSSE, Maire de Gormies, J. CRISCUOLO, Présidente du G.I.H.P., M. FOYOT, Champion du Monde de Pétanque, J. FRAYSSINET, Maire de St-Guilhem-le-Désert, A. GAY, Maire de Sorbs, P. GENESTE, Président départemental M.R.G., J.-L. LAMARQUE, Professeur à la Faculté de Médecine, G. LASSALVY, Maire de Gignac, A. LEVY, Président du Comité Départemental d'Education pour la Santé - Maire Adjoint, Professeur à la Faculté de Médecine, C. MAURIZI, Président Association, Comité de Quartier La Chamberte, G. MIGNARD, Association Locataires, J.-P. MOURRE, Maire de Cournonsec, R. NAVARRO, Premier Secrétaire Fédéral, P. OGE, Maire de Prades-le-Lez, R. PAILLES, Maire de Joncels, J. RIGAUD, Maire de Ganges, J. ROSEAU, Porte-parole du mouvement Le Recours-France, A. RUIZ, Maire d'Aniane, Vice-Président du Conseil Général, R. Sola, Exploitant agricole à Gignac, Président du Marché Paysan, G. SUTRA, Député européen honoraire, A. VEZINHET, Sénateur - Conseiller Général, Conseiller Municipal - Président de l'OPAC et du CCAS, A. VIALA, Maire de Le Cros

• ELUS :

ABAD M.-T., Conseillère Municipale PRADES-LE-LEZ, ALEMANY S., Maire-Adjoint COURNONSEC, ALIAU S., Conseiller Municipal PRADES-LE-LEZ, ALRICH, Conseiller Municipal SAINT-GEORGES-D'ORQUES, ANZANNEAU R., Conseillère Municipale COURNONTERRAL, BARRAL M.-T., Conseillère Municipale GIGNAC, BASKEVITCH P., Maire-Adjoint PRADES-LE-LEZ, BEGIN J., Conseillère Municipale MONTPELLIER, BELORGEOT M., Conseiller Régional - Maire-Adjoint MONTPELLIER, BENEZIS C., Maire-Adjoint Montpellier - Conseiller Général, BERAUD M., Adjoint au Maire - ANIANE, BONIA, Conseiller Municipal - PRADES-LE-LEZ, BONNEL M., Conseiller Municipal - COURNONSEC, BOURRILHON F., Maire-Adjoint - GANGES, BOUVARD M., Conseillère Municipale - PRADES-LE-LEZ, BRESI, Adjoint au Maire - COURNONTERRAL, CABAL R., 1er Adjoint - CLERMONT-L'HERAULT, CALMELS L., Conseiller Municipal - MONTPELLIER, Conseiller Général, CARLUY R., 1er Adjoint SAINT BAUZILLE DE PUTOIS, CAUMON B., Maire-Adjoint - GANGES, CAZORLA A., Maire-Adjoint - CLERMONT-L'HERAULT, CHAULET J., Conseillère Municipale MURVIEL-LES-MONTPELLIER, CHERIF H., Conseiller Municipal - MONTPELLIER, COLAS H., Conseillère Régionale, Maire-Adjoint MONTPELLIER, COLOMB A., Conseillère Municipale - PRADES-LE-LEZ, COMBES P., Maire-Adjoint CLERMONT-L'HERAULT, CONGRAS R., Conseiller Municipal - VIOLS-LE-FORT, CONTRERAS C., Conseiller Municipal - GIGNAC, CORNIERE C., Conseillère Municipale - PRADES-LE-LEZ, DEDIEU C., Conseillère Municipale - LODEVE, DELAHAYE E., Conseiller Municipal - ANIANE, DELEUZE Y., Conseiller Municipal - CLERMONT-L'HERAULT, DELMAS Y., 1er Adjoint - GANGES, DESLANDES J.-C., Conseiller Municipal - GANGES, DESPERIES S., Maire-Adjoint - SAINT-JEAN-DE-VEDAS, Conseiller du District, DIEZ A., Conseiller Municipal - GIGNAC, DOMINGUEZ C., Conseillère Municipale - LES MATELLES, DUGRAND R., 1er Adjoint - MONTPELLIER, ESCUDIE R., Conseiller Municipal - COURNONSEC, ESTEBE J.-C., Conseiller Municipal - MONTPELLIER, FABRE B., Maire-Adjoint - MONTPELLIER, FERRER J., Conseiller Municipal - LES MATELLES, FERRERON F., Adjoint au Maire - ANIANE, FERRY C., Conseillère Municipale - LODEVE, FORESTIER H., Conseiller Municipal - SAINT-GEORGES-D'ORQUES, FOURTEAU C., Conseillère Municipale - MONTPELLIER, FRAISSE G., Adjoint au Maire - ANIANE, FRATISSIER M., Adjoint au Maire - GANGES, GARROFE G., Conseiller Municipal - CLERMONT-L'HERAULT, GAUFFIER F., Conseillère Municipale - MONTPELLIER, GIFFARD J.-R., Adjoint au Maire - GIGNAC, GILLAND G., Conseiller Municipal - GIGNAC, GRANIER E., Maire Adjoint - MONTPELLIER, Conseiller Général, IGOUNINC R., Adjoint au Maire - MONTPELLIER, JAOLU C., Adjoint au Maire - GANGES, JAUSSAUD J., Adjoint au Maire - PRADES-LE-LEZ, JEANJEAN G., Adjoint au Maire - CLERMONT-L'HERAULT, LACAVE M., Conseiller Municipal - MONTPELLIER, LACAZE M., Adjoint au Maire - SAINT-JEAN-DE-VEDAS, LASSALVY C., Adjoint au Maire - GIGNAC, LAZERGES C., Adjoint au Maire - MONTPELLIER, LEOTARD P., Conseiller Municipal - PRADES-LE-LEZ, LEVITA M., Conseiller Régional, Conseiller Municipal - MONTPELLIER, LUSINCHIA, Adjoint au Maire - ANIANE, MARTIN A., Conseiller Municipal - PRADES-LE-LEZ, MARTIN J., Conseiller Municipal - MONTPELLIER, MARTINEZ J.-P., Conseiller Municipal - GIGNAC, MARTY J., Conseiller Municipal - GIGNAC, MATTHIEU J.-L., Adjoint au Maire - LES MATELLES, MERCADIER J.-P., Conseiller Municipal - LODEVE, METZGER P., Conseiller Municipal - LES MATELLES, MICHEL B., Adjoint au Maire - MONTPELLIER, MOLINA A., Conseillère Municipale - ANIANE, MONDANGE B., Conseiller Municipal - COURNONTERRAL, MONDJAUX L., Adjoint au Maire - COURNONTERRAL, NEGROUT, Conseiller Municipal - GIGNAC, NOEM, Adjoint au Maire - COURNONTERRAL, NONDEDEOU B., Conseiller Municipal - GANGES, OHL R., Adjoint au Maire - ANIANE, OLIVIER J., Conseillère Municipale VIOLS-LE-FORT, PASCAL C., Conseiller Municipal - PRADES-LE-LEZ, PAULET J., Adjoint au Maire - SAINT-GUILHEM-LE-DESERT, PIBAROT A., Conseiller Municipal - CAZILHAC, POUGET L., Conseiller Municipal - MONTPELLIER, PRUNIER P., Conseiller Municipal - MONTPELLIER, PRUNIERES H., Conseiller Municipal - PRADES-LE-LEZ, PUCCINELLI J., Adjoint au Maire - MONTPELLIER, RAMOS M., Conseiller Municipal - LODEVE, RECH M., Conseillère Municipale - PRADES-LE-LEZ, RIVIERE A., Conseiller Municipal - SAINT-JEAN-DE-VEDAS, ROAGNA J.-C., Conseiller Municipal - PIGNAN, ROSEAU G., Adjoint au Maire - MONTPELLIER, Conseiller Général, ROSSIA, Adjoint au Maire - GORNIES, SAINTE-MARIE R., Conseillère Municipale - GIGNAC, SANCHEZ M., Conseiller Municipal - COURNONTERRAL, SAUVEUR F., Adjoint au Maire - PRADES-LE-LEZ, SEVESTRE J.-M., Conseiller Municipal - SAUSSAN, SIEBENALER G., Conseillère Municipale - LODEVE, Ancien Maire, SOULAS M., Conseiller Municipal - MONTPELLIER, SOULIER Y., Conseiller Municipal - LES MATELLES, SOUVAIRAN G., Conseiller Municipal - ANIANE, TALVATH, Conseiller Municipal - MONTPELLIER, TEHIO G., Adjoint au Maire - GANGES, TEMPESTIR, Conseiller Municipal - MONTPELLIER, TISSOT G., Conseiller Municipal - GIGNAC, TORRES A., Conseillère Municipale - GANGES, TOUILLIER C., Adjoint au Maire - CLERMONT-L'HERAULT, TRICOTE E., Conseillère Municipale - GIGNAC, VERDIERE R., Adjoint au Maire - SAINT-JEAN-DE-VEDAS, VERGNETTES J., Conseiller Municipal - PRADES-LE-LEZ, VIDAL J., Adjoint au Maire - GIGNAC, VIOLSH, Conseiller Régional, WEILL A., Conseillère Municipale - MONTPELLIER, ZEMMOUR G., Conseiller Municipal - MONTPELLIER

• SOCIETE CIVILE :

AGRAMOND, ouvrière d'entretien, ALLEGRE P., ALLIAGA J., éleveur, ALDURRAH M., médecin, ALDURRAH M., étudiante, ALRIC L., aide-soignante, AMADOR J., Président cave coopérative St Félix de Lodez, ANGULO M.-T., vendeuse, ANGULO S., monitrice-éducatrice, ANDRIEUX R., retraité, ANQUETIL F., capitaine de l'équipe Montpellier Hand-ball International, ANZANNEAU R., responsable association, ARCE J., ARGELIES P., retraité, ARNARDI R., professeur, ARS S., sans profession, AUTEXIER P., ingénieur, AUXIETRE C., informaticienne, AUXIETRE G., cadre M.S.A., AVINENS L., psychologue, AVON M., et P. BARBIER C., kinésithérapeute, BARBIER-BOUYERON J., fonctionnaire territoriale, BARETICE E., psychologue, BARRANDON G., artisan électricien, BARTHELEMY D., directeur URSSAF honoraire, BASTIDE R., retraité, BECCARDI D., retraité, BEDUE P., inspecteur PTT, BEISSIERE H., secrétaire, BEISSIERE R., horticulteur, BELDA A., retraité, BELDA R., employée, BELFKIH, demandeur d'emploi, BELLEL D., cuisinier, BELMIR A., peintre, BELMIR B., BENATIA, enseignante, BENAUD R., agriculteur, BENEVENT C., agent du Trésor, BENEVENT H., étudiant, BENSOUSSAN A., pharmacien, BERNIER M., cadre technique, BERTEAUD F., adjoint technique, BERTILLON M., agent de service, BETIS C., BEZARD L., retraité, BILLY F., étudiante, BILLY G., BILLY H., BILLY J.Y., marchand de biens, BILLY Y., enseignant, BLANCHARD N., professeur de collège, BLANGUERNON F., BOIX R., retraité, BONAVIA E., employée de mairie, BONAVIA J.-P., employé de mairie, BENICHOUL, BONNAFOUS M., infirmière libérale, BONNAFOUS R., secrétaire de section, BONNEL P., éducatrice, BONNET J.-M., éducateur, BONNIER R., ancien conseiller municipal, BORONAT J.-M., chef d'entreprise, BOSCH, directrice d'école, BOUAKIRA D., animatrice, BOUDON R., retraité, BOUILLE C., maître de conférences, BOURGEOT D., agent administratif, BOURREL J., artisan mécanicien, BOURREL J., technicienne labo, BOURRILHON A.-M., retraitée, BOUSQUET A., retraité, BOUSQUET B., VRP, BOYER B., économiste, BOYER C., BRAKA P., directeur agence de voyages, BRIVES-SCHNEIDER J., BRUNET J.-P., agent PTT, BRUNET R., professeur, BRUNO J., cadre banque, BULARD P., peintre, BUREAU M....

1243 autres noms ont été reçus au Comité de Soutien, et seront publiés ultérieurement dans un autre document.

Les 21 et 28 mars, votez G.FRÊCHE suppléant, G. LASSALVY

**FRANÇAIS D'ALGERIE,
DE TUNISIE ET DU MAROC,
L'ASSOCIATION "LE RECOURS" FRANCE
APPELLE A VOTER G. FRECHE**

Guy Forzi, président du "RECOURS" et Jacques Roseau, porte-parole de cette association appellent à voter Georges Frêche pour les élections législatives des 21 et 28 mars 1993 dans la 4^e circonscription Montpellier-Lodève.



Si vous le souhaitez

vous pouvez apporter votre soutien financier d'un montant de Frs

établi à l'ordre suivant : Association pour la promotion de la 4^e circonscription
Montpellier-Lodève à l'adresse suivante : 7, place de la Victoire - Gignac

*Art L. 52-8 - Les dons consentis par des personnes dûment identifiées pour le financement de la campagne d'un candidat ou de plusieurs candidats lors d'une même élection ne peuvent excéder 30 000 F, s'ils émanent d'une personne physique et 10 % du plafond des dépenses électorales dans la limite de 500 000 F, s'ils émanent d'une personne morale autre qu'un parti ou groupement politique.
Tout don de plus de 1 000 F, consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 100 000 F en application de l'article L. 52-11.
Les personnes morales de droit public, les personnes morales de droit privé dont la majorité du capital appartient à une ou plusieurs personnes morales de droit public ou les casinos, cercles et maisons de jeux ne peuvent effectuer, directement ou indirectement, aucun don en vue du financement de la campagne d'un candidat.
Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des conditions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger.

Autrement
En direct avec G. FRÊCHE
Permanence :
7, place de la Victoire - GIGNAC - Tél. 67 57 98 15

Si vous avez des problèmes ou des suggestions, écrivez à la permanence : 7, place de la Victoire - GIGNAC

Votre nom Votre adresse
Tél.
Vos suggestions ou demandes

